Envoyé en préfecture le 27/04/2026
Reçu en préfecture le 27/04/2026
Publié le 27/04/2026
ID : 034-213401896-20260427-DELIB20260114-BF

Département de l'HERAULT
Arrondissement de BEZIERS
Commune d'OLONZAC
Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Délibération N°114
Séance du 27/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril à 10 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Olonzac, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Luc LOUIS - Président.
Etaient présents : L. LOUIS (Président), G. NICKLES (Vice-Président), M. MAYNADIER, M-J. FOUQUET, N. HEREDIA, S. ROUANET, M-H ORTIZ, R. FOURNERON et M. FILHOL.
Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : Grégory NICKLES

Objet : Budget CCAS : Vote du CFU 2025
Monsieur le Président présente à son Conseil pour approbation :
- le compte financier unique 2025 du CCAS de la commune d'OLONZAC.

Les résultats sont les suivants :

2025	Section de fonctionnement
dépenses 2025	5 463.44€
recettes 2025	600.00€
résultat 2025	-4 863.44€
report N-1 (2024)	7 272.98€
résultat cumulé 2025	2 409.54€

2025	Section d'investissement
dépenses 2025	
recettes 2025	
résultat 2025	
report N-1 (2024)	
résultat cumulé 2025	

Le Conseil d'administration,

Ouï l'exposé du Président, après en avoir délibéré et en l'absence de Monsieur le Président, sorti pour le vote et suppléé par Monsieur Grégory NICKLES, vice-Président.

- **APPROUVE** le Compte financier unique 2025 du CCAS à l'unanimité.

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Olonzac, le 27 avril 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OLONZAC 34210

Le Président,

Luc LOUIS